



CAF SAT

Conseil, Audit et Formation

FORMATION : Port du harnais et travaux en hauteur sur lignes de vie en place et mise en place de lignes de vie temporaires (toitures et Pylône)

Responsable formation

Yann DECHAUX

GSM. : 06 72 13 88 29

Tél : 03 83 73 15 15

cafsat@gmail.com

Pour toute demande d'information complémentaire, contactez-nous.

Objectif(s) pédagogique(s) :

Atteindre l'autonomie pour la mise en place des équipements de protection individuel dans l'optique de réaliser des travaux en hauteur.

Durée

Tarif

à partir de 14 heures

nous consulter

Public et/ou Prérequis:

- Tous salariés amenés à travailler en hauteur et devant installer un système d'ancrage simple

Programme pédagogique :

Savoir Faire : Être capable d'intégrer en toute sécurité une entreprise travaillant en zones à risques de chutes de hauteur

Savoir Être : Comprendre les directives de travail, travailler en équipe

Moyens pédagogiques :

Moyens : Pratique sur site

Théorie en salle (vidéoprojecteur, exposés,...) 4h et applications sur le terrain 10h

Note(s)

- Cette formation s'inscrit dans la démarche de formation professionnelle continue
- Groupe de 8 stagiaires maximum
- Fiche d'attestation de formation et Fiche d'aptitude : remises à l'issue de la formation

Programme détaillé :

Parcours :

Être capable de progresser en toute sécurité sur un équipement en place (mise en place des EPI, savoir utiliser les systèmes en place)

Savoir faire : lire et comprendre l'équipement en place

Savoir être : attitude sécuritaire, application des règles de sécurité

Moyens : pratique sur site

Équipement :

Savoir réaliser un équipement simple d'accès au poste de travail (mise en place d'une ligne de vie temporaire, un point de progression, sécurités,...)

Savoir faire : mettre en place un équipement en sécurité

Savoir être : comprendre et mettre en pratique les directives

Moyens : pratique sur site

Secours :

Pouvoir porter secours à un coéquipier en situation d'insécurité sur corde et l'évacuer dans un endroit accessible aux secours (savoir évacuer sans risque de suraccident)

Savoir faire : identifier les risques et l'accident, alerter et secourir rapidement

Savoir être : rester calme, prendre les bonnes décisions

Moyens : pratique sur site, équipier bloqué

Théorie :

Connaître la législation française concernant les travaux en hauteur et le port des EPI

Savoir faire : connaître les lois du travail en vigueur, les droits et devoirs des salariés

Savoir être : être conscient des risques, connaître ses limites physiques et réglementaires

Moyens : théorie en salle et rappels continus sur le terrain, présentations et livre support

Contrôle des connaissances :

Fiche de compétences - Autocontrôle et positionnement individuel permanent - QCM d'évaluation des compétences théoriques. - Bilan de compétence individualisé.